

# Bulletin d'informations l'Indispensable

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

## UN MOT DU MAIRE

L'hiver est déjà à nos portes, et on ne peut que se demander quelles surprises nous attendent. Après deux années consécutives de chutes de neige au-delà de la moyenne, aurons-nous un répit ou est-ce que le vieux dicton « jamais deux sans trois » s'avérera véridique? Aussi à la tête des manchettes se retrouve le virus de la grippe A (H1N1) et la menace de cette pandémie. Espérons que le tout se passera bien et que nous passerons tous l'hiver relativement indemnes.

En se tournant vers des projets sur lesquels nous avons un peu plus de

contrôle, la construction de l'abri multifonctionnel est débutée et celle-ci sera terminée au printemps 2010. Les plans préparatoires du projet d'aqueduc du chemin du Lac sont à l'étape finale et les travaux devraient être complétés en 2010. Notre réception annuelle pour les bénévoles a eu lieu le 3 décembre et je ne peux mettre assez d'empphase sur l'importance des bénévoles au sein de notre Municipalité. Leur dévouement et leur acharnement sont la fondation de notre esprit communautaire et ce qui rend Saint-Gabriel-de-Valcartier un endroit merveilleux où vivre.

De la part du conseil municipal, j'aimerais remercier nos citoyens pour nous avoir témoigné leur confiance en nous donnant un nouveau mandat de quatre ans. Le conseil travaille présentement sur le budget 2010, notre objectif est de fournir les meilleurs services possibles aux meilleurs coûts. Les membres du conseil se joignent à moi pour souhaiter des vœux sincères de bonheur, de santé, et de prospérité pour la nouvelle année à toute la population. Merci encore pour votre appui continu.

*Brent Montgomery*

## Dans ce numéro:

|                              |        |
|------------------------------|--------|
| INFORMATIONS COMMUNAUTAIRE   | 2,3,14 |
| URBANISME                    | 4 - 5  |
| PERCEPTION DES TAXES         | 6      |
| VALCARTIER CÂBLE             | 7      |
| SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE | 7      |
| SPORTS, LOISIRS ET CULTURE   | 8 - 13 |

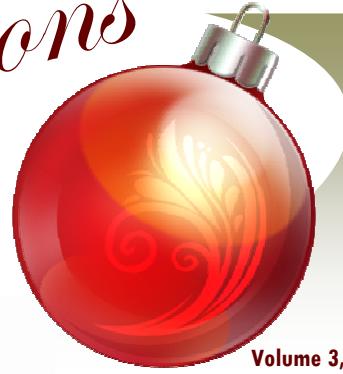


ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL LE 20 DÉCEMBRE  
UNE ACTIVITÉ FAMILIALE  
ET COMMUNAUTAIRE  
**VOIR PAGE 8**



**Suivez  
le courant  
collectif.**

**VOIR PAGE 6**



Volume 3, Tome 1

Décembre 2009



**SAINT - GABRIEL  
- DE -  
VALCARTIER**

**QUE LA MAGIE  
DE NOËL  
VOUS APPORTE  
JOIE ET GAIETÉ  
DANS VOS FOYERS**

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui participent au bien-être collectif soit: l'équipe municipale, les pompiers volontaires ainsi que tous les bénévoles qui animent notre communauté et offrent le meilleur d'eux-mêmes au service de la population de notre Municipalité.



## RETOUR SUR LES ÉLECTIONS- CONSEIL MUNICIPAL 2009-2013

Des élections municipales ont eu lieu le 1<sup>er</sup> novembre sur l'ensemble du territoire québécois. Nous n'avons pas eu à voter dans notre Municipalité puisque le maire et nos conseillers ont été élus par acclamation, c'est-à-dire sans opposition. Il y a toutefois eu un changement au sein du conseil municipal puisque Mme Dorothy Noël fut élue par acclamation pour succéder la conseillère sortante, soit

Mme Sandra-Lee McBain. Voici donc la formation de notre conseil municipal:  
Brent Montgomery: Maire  
Shelley MacDougall: siège #1  
Raymond Bureau: siège #2  
Martin Hicks: siège #3  
Thomas Lavallee: siège #4  
Dorothy Noël: siège #5  
David Hogan: siège #6

**SVP CONSERVEZ CE DOCUMENT À TITRE DE RÉFÉRENCE JUSQU'EN MAI 2010**

## OASIS - PANIERS DE NOËL



« Rappelez-vous que les cadeaux faits maison sont les plus précieux... »



Oasis est une organisation qui a été formée afin de venir en aide aux familles dans le besoin de notre communauté en leur distribuant des paniers de nourriture pour qu'ils puissent vivre un Noël dans la dignité et la joie. Si vous connaissez une famille ayant besoin de ce service ou si vous faites partie de celle-ci, veuillez nous en faire part afin de s'assurer que tous puissent en bénéficier. Pour participer au succès d'Oasis, vous

pouvez donner des denrées non périssables ou faire un don d'argent. Des reçus peuvent être émis sur demande. Déposez vos dons, jusqu'au 20 décembre aux endroits suivants:

à la Municipalité, à l'une des quatre églises de la Municipalité ou à une des deux écoles primaires. Voici quelques items suggérés: Conserves (fruits, légumes, soupe, poisson, viande) pâtes sèches, riz, farine, sucre, céréales, condiments (ketchup,

mayonnaise, moutarde), café et thé, Jello, pouding, mélanges de muffins et biscuits, jus de fruits ou lait en boîte non réfrigéré. Notez que les items fait maison ne sont pas acceptés. Svp donnez généreusement. Merci!

Pour des renseignements supplémentaires:

Pamala Hogan Laberge au **418-844-2097** (le jour) et Monique ou André Jutras au **418-844-1832** (SVP laissez un message)

Tous les appels sont confidentiels.

## TRUCS PRATIQUES - IDÉES POUR DES CADEAUX EMBALLANTS !

**L**e meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, car on ne dépense ni énergie ni argent pour l'éliminer! Voilà pourquoi il est si important de réduire les déchets à la source! Comme il est plaisir d'offrir des cadeaux à des êtres chers, pensons à notre chère Terre également!

### Les cadeaux

- \* Donnez des objets durables à vos êtres chers!
- \* Ou encore offrez des cadeaux qui ne sont pas des objets. On peut plutôt offrir des services et du temps de qualité en famille. Voici quelques suggestions : des bons-cadeaux (corvée de vaisselle, gardiennage), un laissez-passer annuel pour un parc du Québec, un livre regroupant les

meilleures recettes familiales, une journée familiale en plein air, cuisiner des muffins ou des confitures, etc.

\* Lors d'échanges de cadeaux, pensez à offrir les objets qui traînent chez-vous mais qui pourraient avoir une valeur pour d'autres.

\* Rappelez-vous que les cadeaux faits maison sont les plus précieux...

\* De plus en plus de gens ont troqué les cadeaux contre des moments de qualité passés en famille, ce qui a pour résultat d'entretenir de meilleurs liens avec leurs proches et de réduire les dépenses du temps des fêtes.

### Les emballages

- \* Les emballages-cadeaux sont une source importante de déchets.

Réutilisez les sacs, les rubans, les choux et les papiers de soie pour d'autres cadeaux.

\* Les annonces de magazines, les vieux calendriers, les bandes dessinées, des journaux, les restes de tissu, les vieux foulards et les boîtes de toutes sortes sont des alternatives intéressantes pour créer des emballages originaux et écologiques !

\* Un cadeau emballé avec des sacs bruns d'épicerie et agrémenté de feuilles d'automne séchées ou de petites branches de conifères donne d'excellents résultats.

\* N'oubliez surtout pas de recycler les emballages abîmés!

Joanie Paradis, stagiaire d'Éco-stage de la MRC

# S'entraider entre voisins face à la grippe A (H1N1)

Une initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé

**Pour mieux faire face à la grippe A(H1N1) dans la vie quotidienne**

**Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé**

**invite la population à pratiquer l'entraide entre voisins**

**QUÉBEC, le 10 novembre 2009** – Les voisins du quartier peuvent être de précieux alliés pour faire face aux problèmes que la grippe A(H1N1) pourrait causer dans la vie quotidienne. C'est le sens du message lancé aujourd'hui par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS) qui invite la population à pratiquer l'entraide entre voisins dans le contexte actuel de pandémie. L'organisme a d'ailleurs conçu une trousse d'outils intitulée « **Mes voisins et la pandémie** » pour faciliter les contacts entre voisins.

Le RQVVS, instigateur de la Fête des voisins, dont l'objectif est de développer les solidarités de proximité, croit qu'il est important de sensibiliser les citoyens au bien-être de leurs voisins face à la pandémie de grippe A(H1N1). Les gens plus vulnérables (personnes âgées, seules, handicapées, familles monoparentales) pourraient particulièrement avoir besoin d'aide.

## Des façons de s'épauler entre voisins

Partager la garde des enfants, aller chercher les médicaments du couple âgé qui habite au deuxième étage, cuisiner en double pour la famille monoparentale d'à côté, faire des courses pour la personne d'en face qui vit seule, rassurer la personne isolée qui est anxieuse face à la pandémie: plusieurs gestes d'entraide sont possibles. En discutant avec leurs voisins, les citoyens pourront identifier le type de soutien pouvant être le plus utile.

## S'entraider sans se contaminer

Le RQVVS rappelle qu'il est possible de s'entraider sans se contaminer. Tel que le mentionne le site web Pandémie Québec, « des mesures de prévention s'imposent lorsqu'un contact avec une personne malade est prévu, mais elles n'interdisent pas que la solidarité se manifeste, bien au contraire ». Lors de contacts avec un voisin malade ou qui pourrait être contagieux, les principales mesures recommandées sont de rester à une distance d'environ un à deux mètres, d'éviter de toucher ses objets personnels et de porter un masque ou un foulard (à laver après usage).

« En complémentarité des solidarités institutionnelles et familiales, il y a les solidarités de voisinage. L'épidémie de grippe A (H1N1) est une belle occasion d'activer cette forme de solidarité souligne **Denis Lapointe**, président du RQVVS. Chacun peut agir pour aider, non seulement ses proches mais aussi ses voisins, à mieux traverser les prochains mois. »

**Nadine Maltais**, agente de liaison au RQVVS et coordonnatrice de la Fête des voisins, estime que l'enjeu est très important : « Il s'agit de soutenir les gens dans leur quotidien, de rejoindre les personnes vulnérables et d'éviter le chacun pour soi qui pourrait générer la pandémie. »

La trousse « Mes voisins et la pandémie » préparée par le RQVVS comprend une **affiche** pour inciter à l'entraide entre voisins, un **annuaire** des voisins pour consigner les coordonnées de tous, et un **babillard** pour proposer un service ou exprimer un besoin. Ces outils peuvent être téléchargés ou imprimés à partir du site [www.rqvvs.qc.ca](http://www.rqvvs.qc.ca) qui fournit aussi les détails de cette campagne de mobilisation des voisins face à la pandémie.

Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé est un organisme à but non lucratif qui regroupe près de 200 municipalités qui ont à cœur la santé globale des citoyens et le développement de milieux de vie sains et durables. Il est à l'origine de la Fête des voisins ([www.fetedesvoisins.qc.ca](http://www.fetedesvoisins.qc.ca)), événement provincial qui connaît un succès grandissant depuis bientôt cinq ans et qui vise à développer l'entraide et la solidarité entre voisins.

**Source :** Réseau québécois de Villes et Villages en santé



## JANVIER - MOIS DE RENOUVELLEMENT DES MÉDAILLONS POUR CHIENS

**S**aviez-vous que d'après le règlement municipal #121, article 6.1, le gardien d'un chien, dans les limites de la Municipalité, doit, dans le mois de janvier de chaque année, obtenir une nouvelle licence pour ce chien, sauf dans le cas de chien guide. La licence émise en vertu de ce règlement est annuelle, pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le coût de la licence s'applique pour chaque chien et est fixé comme suit:

10,00\$ pour un 1er chien  
20,00\$ pour un 2e chien  
30,00\$ pour un 3e chien  
ou  
150,00\$ pour un chenil ou plus de 3 chiens

Chaque année, la S.P.A. de Québec reçoit des milliers d'animaux trouvés. De ce nombre, plus de 4 500 ne portent aucun médaillon d'identification et plusieurs d'entre eux ne peuvent retrouver le confort de leur

foyer. Afin de donner toutes les chances à votre animal de regagner la maison, il s'avère essentiel de lui faire porter son médaillon. Si vous perdez votre animal, ne tardez pas à communiquer avec la Municipalité et la S.P.A. de Québec au **418-527-9104** pendant les heures d'ouverture.

Rappelez-vous de venir chercher un médaillon pour votre chien à compter du 5 janvier à la Municipalité.



## L'IMPORTANCE DU PERMIS MUNICIPAL

**L**e Service d'urbanisme de la Municipalité désire rappeler aux citoyens l'importance de se procurer un permis auprès de l'inspecteur avant d'entreprendre des travaux de construction. Que ce soit pour une construction neuve ou encore pour effectuer des rénovations ou réparations sur un bâtiment existant, cette exigence demeure incontournable.

Effectivement, en négligeant de prendre l'information à la Municipalité, les travaux peuvent s'avérer non conformes, ce qui un jour où l'autre, se traduira par des

problèmes difficiles à régler. Lors d'une vente ou d'une succession d'un immeuble où l'on a effectué des travaux non conformes, les négligences du passé peuvent effectivement venir hanter le propriétaire. Il faut savoir que généralement, lorsque aucun permis n'a été émis, la Municipalité ne peut absolument rien faire pour corriger ces situations plus qu'embarrassantes.

En résumé, lorsque vous avez un projet, pour éviter des ennuis, avant même d'aller rencontrer le notaire, l'architecte, l'arpenteur ou l'institution financière, prenez

rendez-vous avec le service d'urbanisme de la Municipalité afin de prendre l'information relative à la réglementation municipale en vigueur sur le territoire. Du personnel compétent saura répondre à vos questions et vous aurez l'assurance que votre projet débutera du bon pied.



**PRÉSENTEZ-VOUS...  
AVEC RENDEZ-VOUS  
AU SERVICE DE L'URBANISME**  
**En effet, en vous présentant avec un rendez-vous, vous êtes assuré d'avoir la disponibilité et l'attention de la personne que vous devez rencontrer.**

**Voici une liste des règlements municipaux et provinciaux relatifs aux différents permis:**

- \* Règlement de zonage #148 (construction, aménagement de terrain, etc.)
- \* Règlement de lotissement #149
- \* Règlement de construction #150
- \* Stationnement sur voies de circulation #120
- \* Chiens et autres animaux domestiques #121
- \* Q-2, r.8 eaux usées
- \* Q-2, r. 1.3 eaux souterraines

## STATIONNEMENT D'HIVER

**A**fin d'éviter des inconvenients majeurs lors de la saison hivernale, la Municipalité tient à vous rappeler quelques règlements pour faciliter l'enlèvement de la neige par l'entrepreneur.

### RÈGLEMENT NO 120

#### Article 8.1 :

Stationnement de véhicules sur les voies de circulation

Nous tenons à vous rappeler que :

« Sauf en cas de panne majeure, nul ne peut stationner, abandonner ou immobiliser un véhicule routier de manière à cacher une signalisation, gêner la circulation ou l'exécution de travaux d'entretien et de déneigement d'une rue ou à entraver l'accès à une propriété. » (Sous peine d'amende)

Article 11.1 : Cas de nuisance  
En plus de l'émission d'un constat

d'infraction, le policier peut ordonner l'enlèvement ou le déplacement de tout véhicule stationné à un endroit où il nuit aux travaux de voirie y compris l'enlèvement et le déblaiement de la neige. Le policier peut ordonner le remisage de ce véhicule ailleurs notamment à un garage.

#### Article 12 : Amende

Toute infraction au présent règlement rend le contrevenant

passible d'une amende de 30,00 \$ minimum plus les frais.

### RÈGLEMENT NO 119

#### Article 8.1.4 :

Dispositions concernant la neige et la glace

Il est interdit à toute personne de jeter ou déposer de la neige ou de la glace dans la voie carrossable de toute rue et les accotements de celle-ci sous peine d'amende.

**Merci de votre collaboration.**

## COLLECTE MENSUELLE DES ENCOMBRANTS (MONSTRES MÉNAGERS)

Pour la saison hivernale, la collecte des monstres ménager aura lieu à tous les premiers jeudi du mois. La prochaine collecte se fera donc le **7 janvier**. Nous vous rappelons qu'il faut appeler la Municipalité au **418-844-1218** pour demander le service de collecte.



## COLLECTE DE SAPINS DE NOËL APRÈS LA PÉRIODE DES FÊTES

Jeudi, le 7 janvier prochain, la Municipalité offrira une collecte de sapins de Noël (naturels et artificiels). Veuillez téléphoner au **418-844-1218** pour inscrire votre adresse sur la liste **au plus tard le 6 janvier**.



## DÉNEIGEMENT DES ROUTES

**N**uméros de téléphone à retenir pour le déneigement des routes régionales:

### Ministère des Transports

Boulevard Valcartier du numéro civique 1600 au 1860

et

5ième avenue jusqu'à la limite de Tewkesbury

### Pour formuler une plainte au MTQ :

**418-643-6903**

Pour toute autre route dans la Municipalité: 418-844-1218 ou 418-844-0911 (hors des heures de bureaux)



## VTT, MOTONEIGES ET LE RESPECT DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

**I**l existe malheureusement une petite minorité d'adeptes de véhicules hors route qui ternissent l'image publique du sport en roulant là où ils ne le devraient pas.

Rappelez-vous que:

L'accès aux terrains privés est interdit sans l'autorisation expresse des propriétaires;

Obéissez rigoureusement à tous les panneaux et respectez toutes les clôtures;

Soyez le moins bruyant possible avec votre véhicule hors route, surtout lorsque vous passez près des résidences;

On ne peut circuler sur une route publique qu'en de rares endroits indiqués, et seulement pour traverser celle-ci.



## LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE

**L**e Service des travaux publics demande votre collaboration afin de remplacer les lumières de rue défectueuses. Si vous remarquez qu'une lumière de rue située dans la Municipalité ne fonctionne pas, veuillez composer le 418-844-1218 et laisser les coordonnées de cette lumière au répondant ou laisser un message sur le répondeur. À noter que les réparations sont effectuées aux deux semaines.



## POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

**L**es bacs roulants se retrouvent souvent sur les voies de circulation le jour de la collecte ce qui contribue à empêcher l'entrepreneur pour le déneigement de bien faire son travail. Voici quelques recommandations afin de faciliter la collecte des ordures ménagères et des matières recyclables:

- \* Nous vous rappelons de placer vos bacs dans votre entrée, non dans l'accotement et à une distance de 1 mètre de la voie publique.
- \* Laissez une distance de 2 pieds (0,6 mètres) entre les bacs et tout encombrant (boîte aux lettres, arbres, abris d'hiver, clôtures, balises) pour faciliter l'utilisation du mécanisme automatisé du camion.
- \* Vous pouvez placer vos bacs au bout de votre entrée la veille du jour de la collecte ou avant 7h la journée même de la collecte.
- \* Ne jamais déposer de matières sur les couvercles des bacs.
- \* Les roues et les poignées des bacs doivent faire face à la résidence.
- \* Vous devez retirer vos bacs de cet emplacement une fois la collecte effectuée.

Merci de votre collaboration.



## UN NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION POUR 2010

**C**omme vous le savez, le rôle d'évaluation municipale actuel est en vigueur pour les années 2007-2008-2009 inclusivement. Le rôle d'évaluation pour 2010 a été déposé au bureau municipal le 15 septembre dernier par le Groupe Altus, mandataire à titre d'évaluateur municipal. Ce rôle d'évaluation entrera en vigueur en janvier 2010 et servira à la base d'imposition des taxes municipales pour les années 2010-2011-2012.

Dans le cadre de la préparation de ce nouveau rôle, l'évaluateur municipal doit au préalable procéder à la mise à jour des valeurs des propriétés situées sur le territoire de la municipalité. Cet exercice, communément appelé « équilibrage des valeurs » est requis par la Loi sur la fiscalité municipale, de façon triennale, c'est-à-dire à chaque période de trois ans. L'équilibrage consiste à modifier l'ensemble ou une partie des valeurs inscrites au rôle en vigueur et ceci dans le but d'éliminer le plus possible, les écarts entre la valeur réelle de votre propriété et les valeurs inscrites au rôle d'évaluation.

La date de référence pour mesurer l'état du marché reflété sur la valeur de votre propriété est le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Il s'agit des conditions du marché immobilier telles qu'elles existaient (18) dix-huit mois précédent la date d'entrée en vigueur du

nouveau rôle. Il est certain que la valeur des propriétés a évolué puisque l'on constate qu'en général, la valeur des propriétés a progressé d'environ 30 à 40% au cours des (3) trois dernières années (en moyenne).

À titre d'exemple, dans l'éventualité où l'exercice d'équilibrage démontrerait que les prix de vente des propriétés d'un secteur de développement donné ont été plus élevés que les évaluations inscrites au rôle d'évaluation en vigueur, il faudrait, pour l'ensemble des propriétés localisées dans ce secteur, anticiper un ajustement à la hausse. Évidemment, l'inverse serait également applicable et il faudrait anticiper un ajustement à la baisse pour l'ensemble des propriétés localisées dans un secteur pour lequel les prix de vente auraient été inférieurs aux évaluations inscrites au rôle d'évaluation en vigueur. Compte tenu de la progression des valeurs des propriétés des trois dernières années, il serait étonnant de voir un ajustement à la baisse des évaluations.

Votre nouvelle évaluation municipale sera inscrite sur le compte de taxes qui vous parviendra au début du mois de mars 2010.

### **Ce que tout contribuable doit savoir sur le rôle d'évaluation foncière**

#### **Qu'est-ce qu'un rôle d'évaluation?**

Le rôle d'évaluation est un résumé de

l'inventaire des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale. Sa principale utilité consiste à indiquer, aux fins de taxations municipale et scolaire, la valeur de chaque immeuble sur la base de sa valeur réelle.

#### **Qu'est-ce que la valeur réelle?**

La valeur réelle ou marchande d'un immeuble est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable qu'un acheteur accepterait de payer lors d'une vente de gré à gré, si cet immeuble est mis en vente.

#### **À quel moment un rôle d'évaluation entre-t-il en vigueur?**

Le rôle d'évaluation entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier du premier des exercices pour lequel il est dressé. Dans notre cas, il s'agit du rôle triennal 2010-2011-2012 qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et ce, pour une période de trois ans. C'est donc dire qu'à moins de modifications apportées à l'immeuble (rénovation, agrandissement, construction d'un bâtiment secondaire, etc.), la valeur réelle inscrite au rôle est la même pour toute la durée de ce rôle, soit trois ans.

Pour toutes autres questions concernant le rôle d'évaluation, vous pouvez vous adresser au Service de perception des taxes de la Municipalité.

## DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL MIEUX CONSOMMER ET VOTRE MUNICIPALITÉ

**D**ans le but d'encourager la population à économiser l'énergie, Hydro Québec a développé le programme de Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER par lequel les clients D'Hydro sont appelés à remplir un questionnaire personnalisé relativement à leur consommation d'énergie et, en retour, recevront un rapport de recommandations personnalisé d'Hydro Québec incluant une estimation des économies qu'ils pourront réaliser.

Hydro Québec invite les municipalités à se joindre à eux en encourageant la participation à ce programme par la subvention d'un projet municipal dans l'intérêt de la population. Pour chaque réponse reçue d'un client de la Municipalité,

Hydro Québec donnera un montant de 30\$ à 35\$ pour ce projet municipal.

La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier a décidé de collaborer avec Hydro Québec dans ses efforts et propose un projet d'amélioration du parc municipal situé à proximité du pont Clark. Le projet inclura l'ajout d'un panneau d'information, de nouveaux bancs de parc et de nouvelles tables pour pique-niquer, ainsi que la plantation d'arbres et arbustes dans le but de créer un espace vert agréable pour nos résidents et visiteurs afin de leur permettre d'apprécier la beauté de la rivière Jacques-Cartier et du pont Clark.

Nous avons besoin de votre aide pour que



ce projet voit le jour! Hydro Québec enverra des questionnaires papier à tous ses clients habitant sur notre territoire, où si vous préférez, vous pouvez répondre à ce même questionnaire en ligne. Hydro Québec subventionnera le projet de 30\$ pour chaque questionnaire papier reçu et de 35\$ pour chaque questionnaire reçu en ligne. Non seulement apprendrez-vous comment économiser l'énergie et l'argent de la maisonnée, mais vous pourrez aussi aider à embellir un parc municipal où vous pourrez mieux vous détendre pendant vos visites dans ce lieu en nature.

Surveillez vos prochaines factures d'Hydro Québec pour votre questionnaire ou rendez-vous sur le site Internet d'Hydro Québec: [www.courantcollectif.com](http://www.courantcollectif.com).

## VALCARTIER CÂBLE

Tous les abonnés de Valcartier Câble ont reçu leur facturation annuelle au mois de novembre. Plusieurs options vous sont offertes afin de faciliter vos paiements:

- \* Vous pouvez effectuer jusqu'à 10 paiements pendant l'année (du mois de novembre au mois d'août);
- \* Vous pouvez acquitter votre facture au bureau municipal en argent, par chèque ou par paiement direct;

\* Vous pouvez acquitter votre facture par téléphone ou par Internet en communiquant avec votre institution financière afin d'enregistrer Valcartier Câble comme fournisseur de service.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le dépliant inclus à votre facturation ou appelez-nous au 418-844-3666 ou par courriel [mbaker@munsgdv.ca](mailto:mbaker@munsgdv.ca).



## MESSAGES DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

### LA SÉCURITÉ ET LA PRUDENCE: LES PLUS BEAUX CADEAUX DE NOËL

En cette période des fêtes, le Service de sécurité incendie invite la population à faire preuve de prudence afin d'éviter des incidents fâcheux en lien avec l'utilisation des décorations de Noël. Ainsi, le Service désire rappeler quelques conseils de sécurité.

#### Sapin de Noël naturel

- Choisir un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Toujours garder le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteindre les lumières du sapin lorsque l'on quitte son domicile ou avant d'aller au lit.

**Après les fêtes, dégarnir son sapin naturel le plus vite possible et le déposer en bordure de rue pour récupération.**



#### Lumières décoratives

- Ne pas utiliser des lumières décoratives conçues pour l'extérieur à l'intérieur de votre domicile .
- S'assurer que les guirlandes de lumières qui ornent le sapin sont

en bon état.

- Ne jamais utiliser des guirlandes lumineuses endommagées, fendillées ou sèches.

**Fixer les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolé, jamais avec des clous ou des punaises.**

#### Cordons de rallonge

- S'assurer du bon état des rallonges électriques.
- Utiliser des cordons certifiés par un organisme reconnu comme CSA et ULC.
- Éviter de surcharger les prises de courant et les cordons de rallonges.

**Notons aussi qu'il est essentiel d'avoir des avertisseurs de fumée fonctionnels. De plus, les sorties de la maison, incluant la porte-patio et le balcon, doivent être dégagées en tout temps.**



## SURVEILLEZ VOS CENDRES

Laissez refroidir les cendres de votre poêle à bois ou de votre foyer avant de les verser dans un contenant de métal avec couvercle étanche.

Gardez le contenant à l'extérieur.





**N'oubliez pas d'apporter une denrée non périssable pour les paniers de Noël de l'organisme OASIS**

## ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL - UNE ACTIVITÉ FAMILIALE ET COMMUNAUTAIRE

**L**a Municipalité est heureuse d'inviter toutes les familles et résidants à l'illumination du sapin de Noël dimanche le 20 décembre de 12 h 00 à 16 h 30. Venez profiter de cette journée extraordinaire où plusieurs activités gratuites vous seront offertes au Centre communautaire situé au 1743, boulevard Valcartier. Apportez votre lunch et nous fournirons la soupe!

Nous vous attendons en grand nombre pour une journée remplie de plaisir!

Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à leurs organismes pour la réalisation de cette journée familiale.



**Portez un chapeau de Noël et courez la chance de gagner lors d'un tirage spécial! Venez chercher votre billet dans la cuisine.**

**12h00 Jeux extérieurs, patinage, glissades, jeux gonflables multiples, snowboard mécanique, soupe et chocolat chaud gratuit**

**12h30 à 13h00**

**Spectacle de danse Hip-Hop**

**13h30 Promenades en calèche, maquillage et bricolage**

**15h00 Arrivée du Père Noël**

**16h15 Illumination du sapin de Noël et chants**

**16h30 à 18h00**

**Hockey scrimmage (pour ados et adultes), Club Ados**

## BAL DES TUQUES LE 10 FÉVRIER

(remis au 17 février en cas d'intempéries)

**D**ans le cadre des activités Plaisirs d'hiver du programme Kino-Québec, la Municipalité en collaboration avec les OPP de l'École du Joli-Bois ainsi que Valcartier Elementary School invite la population à prendre part au « Bal des Tuques », une soirée familiale de patinage à la patinoire municipale organisée pour promouvoir de saines habitudes de vie et profiter

de l'hiver afin d'être actif et de jouer dehors. *Plaisirs d'hiver* est une initiative qui vise à augmenter la pratique d'activités physiques hivernales des Québécoises et des Québécois.

Donc, décorez vos tuques ou vos casques protecteurs et courez la chance de gagner un prix de présence!

Du chocolat chaud et des biscuits seront servis à 19h30. Venez en grand nombre!

**Les bâtons de hockey ne sont pas permis pendant cette activité spéciale.**

**Le port des casques est fortement recommandé aux jeunes enfants.**

**MERCREDI LE 10 FÉVRIER**

**DE 18h À 20h**

(remis au 17 en cas d'intempéries)



## LES GLISSADES DE TEWKESBURY - LAISSEZ PASSER GRATUIT

**L**es Glissades de Tewkesbury en collaboration avec la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier offre un laissez-passer à chaque enfant âgé de 11 ans et moins accompagné d'un adulte payant au prix régulier (ratio un enfant/un adulte). Le 16 janvier 2010 venez glisser à Tewkesbury. Le centre de glissade est en opération depuis onze ans déjà mais est encore un secret bien gardé de la région. Au cours des ces onze années, les Glissades de Tewkesbury ont travaillé à bâtir un centre de glissades des plus sécuritaires

avec des pistes hautes de **plus de 50 mètres**. La conception sécuritaire des installations, l'omniprésence d'une équipe veillant à la sécurité et au bon fonctionnement de la glisse a fait des Glissades de Tewkesbury un choix de prédilection pour toute la famille. Jeunes et moins jeunes venez profiter d'une journée de plein air dans un site exceptionnel, loin de la cohue.

Une preuve de résidence (ex : Permis de conduire) est nécessaire pour profiter de cette offre.

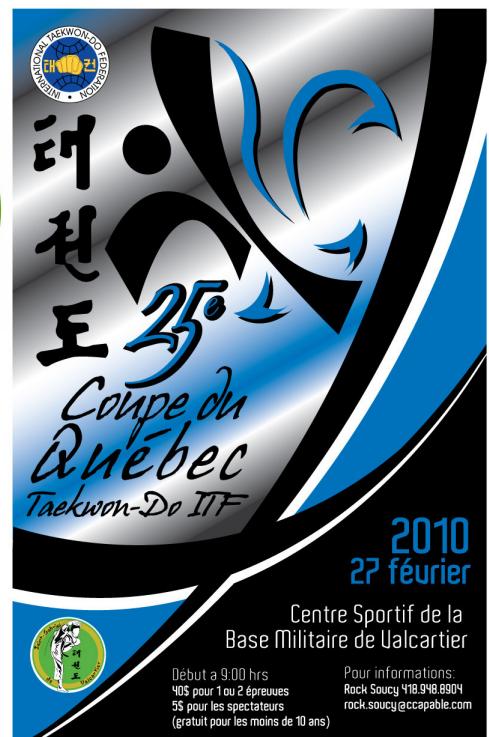


Vous pouvez retrouver les horaires et tarifs sur le site Internet: [www.glissadestewkesbury.com](http://www.glissadestewkesbury.com)

## TAEKWON-DO: COUPE DU QUÉBEC À VALCARTIER LE 27 FÉVRIER 2010 - À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

**L**e club de Taekwon-Do de Saint-Gabriel-de-Valcartier est à la recherche de bénévoles pour les aider lors de cette compétition provinciale importante qui aura lieu en février 2010. Si ce sport vous intéresse et

vous passionne et que vous voulez vous retrouvez au cœur de l'action pendant ce tournoi, communiquez avec Rock Soucy au 418-948-8904 ou Pamala Hogan Laberge au 418-844-1218.



### COLLECTE DE BOUTEILLES ET DE CANNETTES CONSIGNÉES - SAMEDI LE 9 JANVIER

**L**a collecte annuelle du Club de Taekwon-Do aura lieu le **samedi 9 janvier 2010 à compter de 9h00**, si cela vous intéresse, vous n'avez qu'à laisser vos bouteilles ou cannettes soit sur le bord de votre entrée ou bien sur votre galerie et les membres du Club viendront les chercher au courant de la journée. Pour la sécurité de nos bénévoles, veuillez garder vos chiens attachés.

Tous les fonds amassés aideront à défrayer les coûts des formations et des compétitions. Merci pour votre contribution !

### TROUPE DE DANSE - SHANNON IRISH DANCERS

**L**a troupe de danse Shannon Irish Dancers débutera sa session d'hiver de danse irlandaise le dimanche, 10 janvier 2010 au Centre communautaire de Shannon, 75 rue Gosford à Shannon.

Cours pour débutants le dimanche à 9h30.

Cours pour adulte le mardi soir.

Les débutants sont toujours les bienvenus.



La danse irlandaise est une activité cardiovasculaire et se retrouve dans les dépenses admissibles au programme de crédit d'impôt pour la condition physique des enfants du gouvernement fédéral (pour enfants de 16 ans et moins). Des reçus seront émis à la fin de chaque année. Pour plus d'information: Kerry Ann King au shannondancers@hotmail.com ou composez le 418-844-0033.

### L'ÉQUIPE DE SOCCER LES OURS NOIRS - BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

**N**ous sommes présentement à la recherche de bénévoles pour la saison estivale 2010. Si vous êtes intéressés à vous impliquer comme entraîneur ou arbitre, vous devez communiquer sans tarder avec Pamala Hogan Laberge au 418-844-1218 afin que les cours et formations que nous offrirons puissent être planifiés.

*L'action bénévole au cœur de MA Municipalité!*

### DU NOUVEAU AU CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIK

**A**fin de mieux répondre aux demandes de la clientèle, le CENTRE PHYSIK ouvre maintenant ses portes le **samedi matin de 7h à 12h** (midi) et ce depuis le 7 novembre.

Nous avons un excellent choix d'appareils cardiovasculaires. Venez rencontrer Jean-François April pendant les heures d'ouverture pour une évaluation gratuite de votre condition physique à la première et à la dernière séance et pour un programme personnalisé.

Heures d'ouverture et tarifs à la page 12.



**L**e Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine pour les aînés et la Municipalité invite la population vieillissante à s'adonner à l'activité physique. Augmentez graduellement vos activités — soyez attentif à votre corps. Accumuler entre 30 et 60 minutes d'activité physique modérée chaque jour ou presque, 10 minutes à la fois.

*Soyez actif à votre façon, tous les jours!*



*L'âge n'est pas une barrière*

Par où commencer? Demandez conseil à un professionnel de la santé ou venez rencontrer Jean-François au Centre Physik.

## SPORTS ET LOISIRS - PROGRAMMATION D'HIVER 2009-2010

### **Période d'inscription: 5 au 8 janvier**

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR VOUS INSCRIRE

**Pamala Hogan Laberge**, Directrice du Service des sports et loisirs  
tél.: 418-844-2097 ou plaberge@munsgdv.ca

### **MODALITÉ D'INSCRIPTION**

**Vous devez obligatoirement remplir un formulaire d'inscription, disponible sur notre site web [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca) ou à la Municipalité.**

**Dépôt de nuit** (seuls les chèques sont acceptés) : Vous pouvez déposer votre inscription dans la chute à courrier au complexe municipal, 1743, boul. Valcartier.

**En personne** : Chèques, argent comptant et paiement direct sont acceptés.

**Paiement par chèque** : Le paiement doit être fait par chèque en un seul versement en date du 15 janvier 2010 et à l'ordre de « Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier ». Pour les montants de plus de 125,00 \$, il y a possibilité de faire deux versements; le premier en date du 15 janvier 2010 et le second en date du 15 février 2010. Pour les chèques sans provision, une pénalité de 10,00 \$ s'appliquera et le paiement devra alors être fait en argent.

**Taxes** : Les coûts indiqués incluent les taxes lorsqu'elles s'appliquent.

### **FONCTIONNEMENT DES COURS**

**Début des cours** : Les cours débuteront dans la semaine du 4 janvier 2010 à moins d'avis contraire.

**Nombre de participants** : Le nombre d'inscriptions par activité est limité (nombre minimum et nombre maximum de participants). Advenant le cas où le nombre minimum de participants n'est pas atteint, le Service des sports et loisirs se verra dans l'obligation d'annuler le cours et de rembourser les personnes inscrites.

**Confirmation d'activités** : Si vous ne recevez pas d'appel avant le début de votre activité, c'est qu'elle aura lieu. Vous vous présentez donc comme prévu à la date inscrite dans la programmation.

**Responsabilité** : La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier se dégage de toute responsabilité quant aux dommages corporels et matériels, pertes ou vols, pouvant survenir dans le cadre des activités du Service des sports et loisirs et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Municipalité.

### **GROUPE DE JEUX**

Un environnement où l'on s'exprime par les contes, le bricolage, la peinture, les rondes, les chansons, les comptines, la relaxation et les jeux. Un programme bien structuré qui permet aux enfants de 3 à 5 ans de socialiser. Places limitées. Les enfants doivent être autonomes.

Lieu : Centre communautaire

Horaire : mardi, mercredi et jeudi

Heure : 9h00 à 13h00

Durée : 12 semaines du 12 janvier au 8 avril

Coût : 2 fois par semaine : 230,00 \$

                  3 fois par semaine : 330,00 \$

Animatrices : Sandra Woodbury et Jayne Doddridge

**Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de groupe de jeux pendant la semaine de relâche (le 2, 3, 4 mars).**

### **STEP**

**(pour 14 ans et plus)**

Horaire : Lundi et mercredi de 19h00 à 20h00

Durée : 12 semaines à partir du 18 janvier

Responsable : Lise Cauvier

Coût : 30,00 \$

*Les hommes et adolescents sont bienvenus!*

Rabais étudiant de 50%.

Maximum 25 personnes.



### **COURS DE PEINTURE SUR BOIS**

**(pour adultes)**

Vous désirez apprendre des techniques de peinture tout en créant des pièces originales, décoratives et pratiques? Par des ateliers de trois heures par semaine, vous apprendrez les techniques de base, en passant par les ombrages et les éclaircies, le tapotage, les dégradés et bien plus. Ce cours vous permettra par la suite de peindre à la maison. Aucun talent en dessin n'est requis.

Les cours libres vous permettent de choisir votre propre patron. Profitez-en pour terminer des pièces qui présentent des difficultés particulières.

Atelier libre tous les mercredis au Centre communautaire de 18h30 à 21h30.

Coût: 15\$ par semaine



Si le cours vous intéresse, contactez **Manon Mailloix** au **418-844-1965**.

### **RCR**

**(Réanimation cardio-respiratoire)**

Nous offrons des cours de RCR et/ou de premiers soins et prévoyons offrir un cours au mois de février.



Pour informations communiquez avec Pamala Hogan Laberge. Inscription avant le 22 janvier. Svp vous inscrire à nouveau même si cela fut déjà fait dans le passé pour que nous puissions mettre nos listes à jour.

## CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

(fermé du 24 déc. au 4 janv.)



Clientèle : 14 ans et plus

Horaire : Lundi au vendredi de 6h00 à 11h00 et 15h à 20h30 (sauf le vendredi de 15h à 18h30) et le samedi de 7h à 12h

Lieu : Centre sportif

Coût : 30,00 \$ par mois (réduction pour les étudiants et les personnes de 50 ans et plus). Forfaits disponibles.

### LISTE DE PRIX

1 mois : 30\$ par personne \*\*\* 40\$ par famille

3 mois : 60\$ par personne \*\*\* 80\$ par famille

6 mois : 110\$ par personne \*\*\* 140\$ par famille

1 an : 200\$ par personne \*\*\* 260\$ par famille

1 session : 3\$ par personne

Carte pour 20 sessions : 40\$ par personne

Étudiants (25 ans et moins) / 50 ans ou plus : moitié prix

Non résidants : 20\$ de plus

Promotion spéciale pour le mois de janvier seulement:

3 mois : 45\$ par personne \*\*\* 65\$ par famille

## GARDIENS AVERTIS

Les jeunes de 11 ans et plus qui sont intéressés à participer à ce cours doivent communiquer avec Pamala Hogan Laberge. Un nouveau cours sera offert en mars. Le coût pour assister à ce cours est de 50,00 \$. Minimum de 8 personnes. Vous devez vous inscrire avant le 19 février 2010.



## HOCKEY

Ceux qui sont intéressés à participer à cette activité une fois par semaine peuvent se présenter à la patinoire les mercredis soirs de 18h à 19h pour les 10 ans et moins (qui savent patiner), de 19h15 à 20h15 pour les 10 ans et + et de 20h30 à 22h pour les adultes. Activité supervisée par Denis Marceau. Équipement de base nécessaire (gants, casque). Les parents sont les bienvenues s'ils désirent aider. Début le 6 janvier.



## PATINOIRE ET SENTIER DE PATINAGE

(Ouverture officielle dès que la température le permettra)

### Heures d'ouverture

**\*\*NOUVEAU - ouvert de 10h-22h les samedis et dimanches\*\***

Lundi au vendredi : 18h00 à 22h

Samedi et dimanche : 10 h à 22h

Fermé de 12h à 13h et  
17h à 18h

Horaire des fêtes : 10h à 22h

(7 jours/semaine) Fermé de 12h à 13h et  
17h à 18h

24 et 31 décembre : Fermeture à 16h

**25 décembre et 1er janvier : Fermé**



**Veuillez prendre note que la patinoire n'est pas officiellement ouverte pendant le jour la semaine et qu'elle peut être réservée par des écoles ou autres organisations.**

*(Pour réservation, contactez Pamala Hogan Laberge)*

## COURTEPOINTE (12 ans et plus)

**Bienvenue aux nouveaux membres et aux débutants.**

Lieu : Centre communautaire

Horaire : Lundi de 19h à 21h30  
à partir du 18 janvier

Coût : Gratuit pour cette session

Séance d'information le premier lundi.



## PLAN SPORTS ET LOISIRS (PSL)

Le PSL de la garnison Valcartier vous permet de bénéficier de nombreux avantages en complément à nos activités. Votre abonnement vous donne accès sans frais aux infrastructures de sport et loisirs tel que le Centre des sports. Pour la programmation complète, visitez le [www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca) sous la rubrique Sports et loisirs ou consultez la programmation qui vous est parvenu par la poste le 1er décembre.

**INSCRIPTIONS HIVER du 7 au 20 décembre de 9h à 21h30**

**INSCRIPTION PRINTEMPS du 29 mars au 4 avril de 9h à 21h30**

**Pour plus d'informations sur le PSL : 418-844-5000, poste 5085**

**\*\*NOUVEAU\*\***

## SOCER INTÉRIEUR (7-10 ANS)

Il y aurait une possibilité d'offrir du soccer intérieur aux jeunes (U7 à U10) de la Municipalité cet hiver. Si votre jeune est intéressé à maintenir ses habiletés de soccer, il faut nous signaler votre intérêt à Pamala Hogan Laberge avant le 15 janvier 2010. Les parties débuteront à la fin janvier et auront lieu à la base militaire.



**TAEKWON-DO**

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Clientèle :              | 6 ans et plus et adultes  |
| Lieu :                   | Centre communautaire  |
| Horaire (mardi et jeudi) | 18h15 à 20h45 dès le 12 janvier   |
| Coût :                   | 95,00 \$ Intermédiaires et avancés<br>20,00 \$ de plus pour non-résidents<br>(payable 1 fois par année) |



Vous êtes tous bienvenues à participer gratuitement la première semaine au cours de 18h. Nous invitons les parents à s'inscrire avec leurs enfants.

**Aussi :** Mise en forme et autodéfense sans obligation d'examen. Pour plus d'informations, contactez **Rock Soucy** au **418-948-8904**.

**\*\*N'oubliez pas la collecte de bouteilles et de cannettes consignées samedi le 9 janvier.**

**HIP HOP (Street jazz)**

Youpi! Allons danser et s'amuser!

**Conditions d'admission:**

- Être âgé de 4 ans et plus!
- Aimer danser pour le plaisir!
- Vouloir participer au spectacle de fin d'année!

Horaire : Samedi (heure à confirmer selon l'âge du participant)

Durée : 15 semaines à compter du 31 janvier

\*Coût : 90,00 \$ (1<sup>er</sup> enfant)  
85,00 \$ (2<sup>e</sup> enfant),  
80,00 \$ (3<sup>e</sup> enfant)

Lieu : Au Club Ados

Responsable : **Manon Gaudet 418-844-3491**

**\* À noter que les frais pour le cours de Hip Hop sont payables directement à Mme Gaudet.**

**\*\*NOUVEAU\*\* COURS DE LANGUE \*\*NOUVEAU\*\***

**Soirée d'information et tests d'évaluation le mardi 5 janvier au Centre communautaire**

**Cours d'Anglais**

Niveau élémentaire: le lundi de 18 h à 19h45  
Niveau intermédiaire: le lundi de 19h50 à 21h35  
Niveau avancé: le mardi de 18 h à 19h45

**Cours d'Allemand**

Débutant: le vendredi de 19h à 20h45  
Tous niveaux\*: le mardi de 19h50 à 21h35

\*Ce cours s'adresse aux personnes qui ont quelques connaissances d'allemand et qui aimeraient les réactiver en parlant.

Tous les cours sont d'une durée de 1h40 (2 X 50 min. + pause de 5 min.)

Dates des cours: du lundi 12 janvier au lundi 29 mars

Coût du cours: 180 \$ ( taxes inclus) + prix de la méthode

Responsable: Karin Bersier de l'école Cours de Langues-Québec, Qc.

Spécialité du cours: comme les cours ont lieu pendant la saison hivernale, les cours se dérouleront en partie au Centre communautaire et en partie chez vous (par téléconférence sur Skype, il s'agit d'un logiciel qu'on peut télécharger gratuitement et qui permet à tous les participants de s'entendre et se parler comme dans une classe).

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE (418-844-4040)**

*Un échange de livres et l'achat de nouveaux livres ont eu lieu en novembre, venez voir les nouveautés!*

*Carte d'abonnement gratuite.*

**Heures d'ouverture**

|            |                               |
|------------|-------------------------------|
| Lundi :    | 14h00 - 16h30                 |
| Mardi :    | 10h00 - 12h00 / 18h30 - 20h30 |
| Mercredi : | 18h30 - 20h30                 |
| Samedi :   | 14h00 - 16h00                 |

*Pour la période des fêtes, la bibliothèque sera fermée du 23 décembre au 4 janvier inclusivement.*

**\*\*NOUVEAU\*\*** Si vous êtes étudiant et avez un travail de groupe à compléter, vous pouvez réserver un espace de travail à la bibliothèque, appelez Pamala Hogan Laberge au 418-844-2097 pour plus d'informations.



## CLUB ADOS

L'équipe du Club Ados ainsi que les jeunes désirent prendre le temps de vous souhaiter un joyeux temps des fêtes ainsi qu'une belle année 2010! De plus, nous voulons vous remercier pour votre collaboration que ce soit par vos dons, vos encouragements lors de la cantine à la fête familiale ou pour vos commentaires. Tout ceux-ci ont contribué au succès du Club Ados tout au long de l'année.

De belles activités ont eu lieu encore une fois cette année avec les jeunes de la Municipalité. Nous avons également accueilli de nouveaux jeunes qui apportent un vent de fraîcheur. Nous avons eu droit à plusieurs fous rires et à de belles confidences, mais aussi à quelques chamailles. Nous souhaitons que



l'année à venir soit aussi amusante et pleine de rebondissements avec les jeunes.

Le Club Ados modifie quelque peu son horaire pour les fêtes. En effet, nos heures d'ouverture pour les premières semaines du mois de décembre seront le mardi de 18h à 21h, le vendredi de 18h30 à 22h et la samedi de 14h

à 22h. Par la suite, nous serons ouverts le 21, 22 et 23 décembre de 18h à 21h ainsi que le 27, 28 et 29 de 18h à 21h. De retour à l'horaire habituel dès le 7 janvier 2010.

Nous profitons de cette édition du journal pour vous rappeler que nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos questions concernant notre fonctionnement, mais également tout ce qui touche la période de l'adolescence. Enfin, notre horaire est toujours disponible sur le site Internet de la municipalité <http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca/> sous l'onglet Services.

Anouk Fortin Lapointe, coordonnatrice  
Jonathan Lavallée, assistant-coordonnateur

Geneviève Cournoyer, animatrice

## LA ST-VALENTIN EN PATINS

Venez vous balader avec votre (ou vos!) valentins, en patins, dans notre sentier de patinage d'ambiance romantique (musique, flambeaux, etc.) !



Nous vous invitons à venir prendre votre dessert en tête à tête. Il y aura une dégustation de chocolat, (fondue au chocolat, chocolat chaud, chocolats fabriqués par les ados, biscuits au chocolat, lait au

chocolat...), les produits seront vendus au profit du Club Ados.

Habillez vous en rouge et blanc et venez faire la chasse aux petits coeurs rouges.

Cette activité pour tous aura lieu le samedi 13 février de 18h30 à 22h et est organisée par le Club Ados.



## UN CONTE DE NOËL À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Le Père Noël arrive en ville! Viens à la bibliothèque municipale le vendredi 18 décembre à 18h30.

Nous avons organisé un heure de conte de Noël tout spécial. Enfile ton pyjama et apporte ton toutou ou ta doudou préféré et viens nous rejoindre.

Il y aura du chocolat chaud et des biscuits après le conte.

Surtout, n'oublies pas que le Père Noël sera au Centre communautaire dimanche le 20 décembre, alors prépare lui une lettre et apporte la avec toi au conte. Nous nous assurerons de lui remettre!



## POPOTE ET MULTI SERVICES

Personnes âgées et en convalescence, ces services sont là pour vous, pourquoi ne pas en profiter?

**La Popote :** Ce service consiste à la livraison de repas midi chauds et nutritifs à toute personne éprouvant une perte d'autonomie, ayant des difficultés à s'alimenter, telle que des personnes âgées ou même une personne de tout âge en convalescence suite à une chirurgie ou une maladie, du lundi au vendredi à un coût abordable. Veuillez prendre note qu'un nombre minimum de personnes inscrites est requis pour que ce service soit disponible.

**Service de transport et d'accompagnement :** Ce service consiste à transporter et à accompagner des personnes pour des raisons médicales chez le médecin, à l'hôpital ou autres à des coûts abordables. Une réservation est obligatoire.

**Visites d'amitié :** Une visite d'un de nos bénévoles une fois par semaine à aucun frais.

Pour plus d'informations pour devenir bénévole, veuillez contacter l'équipe de la Popote et Multi-Services au 418-845-3081 ou Pamala Hogan Laberge au 418-844-2097.

## HORAIRE DES MESSES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

### La Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

Ensemble, au cœur de la nature

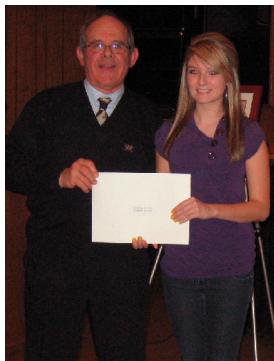
1743, boul. Valcartier  
Saint-Gabriel-de-Valcartier  
(Québec) G0A 4S0  
Téléphone: 418-844-1218  
Télécopieur: 418-844-3030  
Courriel: admin@munsgdv.ca



Visitez notre site Internet!

[www.saint-gabriel-de-valcartier.ca](http://www.saint-gabriel-de-valcartier.ca)

*Félicitations à Catherine McBain qui s'est mérité le premier prix dans sa catégorie du concours La carte de Noël régionale de la MRC 2009 et ceci pour une troisième année consécutive.*



### CALENDRIER D'ÉVÈNEMENTS

#### Décembre

- 18 Conte de Noël à la bibliothèque municipale
- 20 Illumination du sapin de Noël
- 21 Dernière journée pour donner aux paniers de Noël OASIS

#### Janvier

- 5-8 Période d'inscription - Sports et Loisirs
- 5 Ouverture des bureaux municipaux et de la bibliothèque
- 5 Début - renouvellement des licences pour chiens
- 7 Collecte des monstres ménagers
- 7 Collecte spéciale de sapins
- 9 Collecte de bouteilles et cannettes consignes - Taekwon-Do
- 16 Glissades Tewkesbury - laissez passer gratuit pour enfants

#### Février

- 10 Bal des Tuques
- 13 La St-Valentin en patin
- 27 Taekwon-Do, Coupe du Québec

### Église Anglicane Christ Church

20 décembre à 9h avec révérend Christian Shriener

### Église Presbytérienne St. Andrews

**20 décembre à 19h— cérémonie éclairée à la chandelle**  
24 janvier, 28 février à 10h

### Église Unie St. Andrews

6 décembre, 10 janvier, 14 février à 10h  
**24 décembre à 19 h: cérémonie œcuménique de Noël**

### Église Catholique St-Gabriel

Tous les dimanches à 9h30  
Tous les mardis à 19h (sauf le 22 et le 29 déc.)  
**24 décembre à 20h: Messe de Noël**  
**31 décembre à 19h: Messe du Jour de l'An**



### SERVICE ŒCUMÉNIQUE DE NOËL À L'ÉGLISE UNIE ST-ANDREWS

L'Église Unie St-Andrews vous invite tous et chacun le 24 décembre à 20h pour la traditionnelle cérémonie œcuménique de Noël.

### MARC-ANDRÉ BÉDARD PARTICIPERA AUX JEUX OLYMPIQUES

C'est confirmé! Marc-André Bédard, athlète en Biathlon, résidant de Saint-Gabriel-de-Valcartier, fera parti d'Équipe Canada aux Jeux Olympiques d'hiver 2010 à Vancouver.

Félicitations et bonne chance Marc-André!

[www.marcandrebedard.biz](http://www.marcandrebedard.biz)

